



Briançonnais - Ecrins - Guillemois - Queyras



PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras

BP 93 - 05100 Briançon

Briançon,  
Le 12 SEPTEMBRE 2023

Monsieur Philippe MATHERON, Commissaire de massif  
des Alpes  
Préfecture des Hautes-Alpes  
28, rue Saint Arey – BP 80 100  
05011 Gap Cedex

REF : C20230906

Contact : Daphné KHALIFA

Tél. : 06 01 49 70 91

Mail : d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr

**Objet** : Avenir Montagnes Ingénierie – Demande de prolongation du dispositif.

**Pièces jointes** : Bilan année 1 – Budget prévisionnel 2024- 2026

Monsieur le Commissaire de Massif,

Madame Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales, a annoncé le 5 juillet dernier la possibilité d'une prolongation du programme Avenir montagnes ingénierie. Par un courrier, Monsieur Stanislas BOURRON, directeur général de l'ANCT en a présenté les modalités.

En ce sens, je vous adresse les pièces prévues afin de solliciter une prolongation de l'accompagnement de la mission Avenir Montagne du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras, jusqu'au 30 juin 2025.

Par la reconduction de la mission avenir montagne, le PETR pourra continuer, développer et ancrer de manière concrète et pérenne son action au service du tourisme durable sur le territoire.

Il est souhaité continuer une mission menée avec et pour les institutions et acteurs du territoire dont les stations, et articulée entre les stratégies des EPCI – Espaces Valléens et des Parcs et les orientations d'avenir montagne, afin de s'appuyer sur ce qui fonctionne, partager les expériences, mutualiser des outils développés par les uns et qui peuvent servir les autres ainsi qu'accompagner les acteurs du territoire autour de thématiques communes.

Le PETR porteur d'un CRTE, du programme européen LEADER, d'un contrat de transition écologique avec l'ADEME et chef de fil du programme régional nos territoires d'abord, contribuera, par le biais de sa cheffe de projet Avenir Montagne à la mise en commun au sein de ces services de la dynamique avenir montagne.



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)

Avec le choix d'une stratégie au bénéfice du « Tourisme de la Connaissance » mais également de la destination vertueuse, le PETR a pour l'instant rempli la mission qui lui a été confiée et souhaite continuer à agir en ce sens et en intégrant à cette dynamique le tourisme sportif.

La mise en place de formations et harmonisation des offres pour les socioprofessionnels impliqués dans les dynamiques de « Tourisme de la Connaissance »; de formations et développement d'outils de diffusion de la connaissance pour les hébergeurs et autres acteurs de l'écosystème touristique local – via les réseaux tels que les syndicats de socio professionnels les stations ou les chambres consulaires, mais également par des réunions de sensibilisation, prise de position sur la question des labellisations avec les élus du territoires et le développement d'outils de valorisation du patrimoine naturel et de diffusion de la connaissance pour les stations, va permettre la mise en avant de plusieurs axes forts :



Un volet opérationnel et concret en la réalisation d'outils de développement de l'attractivité du territoire - marketing territorial - sur les thématiques du tourisme de la connaissance intégrant tourisme scientifique, sciences participatives, le tourisme culturel, le tourisme vernaculaire ... mais également sur un tourisme sportif et vertueux tant endogène qu'exogène.



Décloisonner les approches et les outils d'intervention mais aussi inspirer, encourager et soutenir la dynamique de développement sur le territoire en s'appuyant sur ses richesses naturelles, patrimoniales, économiques et humaines. Benchmark, atelier, réalisation d'outils, de documents papier et numérique, plateformes ...



Un projet d'attractivité se doit d'être collectif, concerté et transversal, et cela quels que soient les modes de gouvernance et de partenariats adoptés par le territoire ; en ce sens des temps d'atelier, de brainstorming, sollicitation des partenariats seront effectués pour travailler à l'émergence d'une ou de gouvernance



La capacité à ouvrir un réseau et favoriser le partager d'expertise et d'expérience mais également le fait de contribuer à des démarches collectives de filière et de marque territoriale afin d'illustrer les stratégies et les outils opérationnels, ce qui favorise cette transversalité entre les secteurs de l'attractivité.

Ce travail sera mené avec l'aide de structures externes, comme avec des alternants, des scientifiques, des enseignants chercheurs, les agences de l'État, agences régionales et départementales et réseaux nationaux (...) afin de mobiliser plus largement mais aussi de s'inspirer d'autres expériences et territoires.

Les communautés de communes du territoire, par le biais de leur ingénierie Espaces Valléens, seront parties prenantes du projet tout comme les offices de tourisme, les parcs du territoire et les acteurs







Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras



PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

BP 93 - 05100 Briançon

du tourisme, comme les stations. Afin que chacun puisse être un ambassadeur du territoire et en prendre soin

La cheffe de projet en place au PETR continuera à suivre et animer la mission et sera garante de sa bonne réalisation.

Cette prolongation pourrait intervenir dès septembre 2024, avec la mise en place d'un alternant dédié à la phase de marketing territorial. La cheffe de projet, dont le poste est financé jusqu'au 31 décembre 2024 par un autofinancement de la structure PETR au programme en cours, accompagnera l'alternant et n'émargera au budget de la prolongation qu'à compter du 01 janvier 2025.

La gouvernance, comités projet et autres partenariats mis en place depuis juin 2022 seront pérennisés.

Cette continuité de la mission sera l'occasion pour le PETR d'être acteur, voir porteur d'études et actions permettant d'appuyer les stratégies de transition touristique du territoire.

La proposition de budget, mise en pièce jointe, est établie sur une période de septembre 2024 à juin 2025 soit sur une période de 10 mois. Cette temporalité permet une vision à plus long terme, et permet ainsi d'installer la mission avenir montagne sur le territoire, tout en améliorant sa gouvernance et l'appropriation du programme sur le territoire.

Est également joint à ce courrier le bilan de la première phase de la mission réalisée depuis juin 2022.

La prolongation de cette mission est essentielle pour l'accompagnement en ingénierie des territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique. Comme madame la Ministre l'a souligné « L'objectif est de comprendre les problématiques et de construire les solutions », je suis certain qu'avec le travail mené au sein du PETR, avec l'appui de l'ANCT, nous contribuons à construire des solutions.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire de Massif, de bien vouloir agréer mes sincères salutations.

Pierre LEROY

Président,  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)